

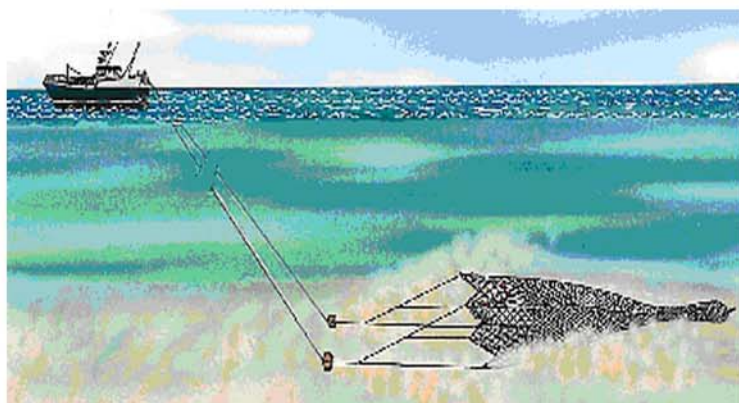


## Lieu noir (Nord-ouest Ecosse)

Le lieu noir est exploité exclusivement par les chalutiers de fond à grande ouverture verticale.

Environ 80% des captures de lieu noir sont débarquées par les navires hauturiers de pêche fraîche et congélateurs de Boulogne-sur-mer dont le secteur de pêche se situe principalement en mer du Nord. Les 20% restant sont réalisés par les navires de Lorient dont l'activité pour cette espèce se concentre essentiellement dans l'ouest de l'Ecosse.

Il s'agit d'une flottille de navires de longueur et de puissance moyenne respectivement de 51 mètres et 2400 chevaux en Kw car c'est l'unité officielle de puissance pour les bouloonnais et de 34 mètres et 1190 chevaux Kw pour les lorientais. Le lieu noir fait l'objet d'une pêche dirigée, il peut toutefois être capturé accessoirement lors de marées consacrées à la capture des espèces profondes. En 2010 l'armement bouloonnais Euronord a reçu le label de commercialisation MSC (Marine Stewardship Council) qui est la marque d'un engagement pour une pêche durable et responsable.



*Chalut de fond à grande ouverture verticale*

### Débarquements

Les captures de lieu noir sont principalement réalisées en mer du Nord (division CIEM 4A) et dans une moindre mesure dans l'ouest de l'Ecosse (division CIEM 6A), les zones les plus exploitées se situant au nord des Shetland.

Elles ont considérablement augmenté entre 1967 et 1976, année au cours de laquelle elles ont atteint leur plus haut niveau. Après 1976, les débarquements chutent rapidement puis se stabilisent entre 1979 et 1981. Ceux-ci connaissent à nouveau une augmentation entre 1981 et 1985, année à partir de laquelle les débarquements repartent à la baisse pour se stabiliser durablement à partir de 1989. Durant les 8 dernières années, le Total Admissible de Captures (TAC) a été supérieur aux débarquements. Par exemple, les captures totales tous pays confondus ont atteint 112 492 tonnes en 2009 alors que le TAC s'élevait à 139 000 tonnes. La production moyenne française de lieu noir est d'environ 20 000 tonnes au cours de la dernière décennie avec un léger fléchissement dans la seconde moitié. Cette inflexion n'est pas due à une diminution de la ressource disponible mais subit l'influence du marché en fonction de l'offre et de la demande. Le volume mensuel des débarquements français de lieu noir est relativement stable au cours de l'année avec un tonnage moyen d'environ 2 000 tonnes. Les mois de juin et juillet enregistrent toutefois un ralentissement d'activité pour cette pêcherie.

### Structure démographique des débarquements

A l'exception du 3A, secteur dans lequel elle est fixée à 35 centimètres, la taille marchande minimale du lieu noir est de 30 cm, ce qui correspond à des individus du groupe d'âge 2, peu présents en fait dans les apports. En effet les classes d'âges exploitées pour le lieu noir en mer du nord et ouest Ecosse se situent entre 3 et 9 ans avec une plus forte dominance pour les classes d'âge 3 à 5 voir 7 selon les années. La distribution en taille des débarquements s'étale de 35 à 110 centimètres avec un mode autour de 53 cm. Les individus de moins de 60 centimètres représentent environ 90% des apports de lieu noir.